République Française
Département Eure
Commune de Breuilpont

Procès-verbal de séance
Séance 17 janvier 2025

En l'an 2025 et le 17 janvier à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie sous la présidence de ALBARO Michel, Maire.

Présents : Mesdames GOARIN Elisabeth, GUILLON Monika, HENRION Valérie, Messieurs, Messieurs ALBARO Michel, BREMARD Frédéric, DE LOBKOWICZ Wenceslas, GIRARD Didier, MICHEL Vincent, MILLET Johann, NEDELEC Olivier, TROGNON Luc.

Excusé(s) ayant donné procuration : Madame BERCHOT Arlette à monsieur Michel ALBARO
Madame GHISTE Sandrine à monsieur Didier GIRARD

Absents sans avoir donné de procuration : Mme DEPOILLY Mélanie,
Nombre de membres
- Afférents au Conseil municipal : 14
- Présents : 11
- Pouvoirs : 2

Date de la convocation : 13/01/2025
Date d'affichage : 13/01/2025

A été nommé(e) secrétaire : Madame Elisabeth GOARIN

Complément de compte-rendu :

Néant

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de séance du 20/12/2024 est approuvé à l'unanimité.

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

D_2025_01_01 – dépenses d'investissements avant le vote du budget

D_2025_01_02 – changement des horaires de l'agence postale communale

Réf : D_2025_01_01 : Dépenses d'investissement avant le vote du budget

Rapporteur :
Monsieur le Maire, Michel ALBARO rappelle les disposition de la loi de et notamment L'article L. 1612-1 du Code Générale des Collectivités Locales (CGCT) qui prévoit que jusqu'au vote du budget primitif (BP), l'ordonnateur (le maire) peut, sur autorisation de l'assemblée délibérante, engager et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Les dépenses d'investissement avant le vote du budget sont les suivantes :

- **Chapitre 21** compte 2183 Informatique (PC + écrans) pour un agent administratif :
- 1 920€ HT soit 2 400€ TTC
- **Chapitre 23** compte 2318 Démolition immeuble : déplacement ouvrage ENEDIS ET ORANGE : 11 684.06€ HT soit 14 604.94€ TTC
- **Chapitre 23** compte 2313 DCE architecte et travaux rénovation énergétique école : 1 688€ HT soit 2 110€ TTC
- **Chapitre 21** compte 2128 Terrassement cimetière de LOREY 1 296€ HT soit 1 620 TTC
- **Chapitre 21** compte 217572 Sèche-linge école : 320€ HT soit 400€ TTC
- **Chapitre 21** compte 2158 Pièges chenilles processionnaires : 640€ HT soit 800€ TTC

Total des dépenses d'investissement avant le vote du budget **:** 21 934.94€ TTC

L'assemblée, après en avoir délibéré DECIDE d'autoriser les dépenses d'investissement ci-dessus.

A l'unanimité (pour : 13 / contre : 0 / abstention : 0)

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture d'Evreux le : 27/01/2025
Et publication ou notification du : 27/01/2025

Réf : D_2025_01_02 : changement horaires Agence Postale Communale (APC).

Rapporteur :

Michel Albaro indique au Conseil qu'une étude a été faite en interne pour déterminer la fréquentation. Cette étude a révélé que c'était le mardi et le vendredi où il y avait le plus de fréquentation.
Il propose donc de modifier les horaires d'ouverture tel que présenté dans le document transmis aux membres du Conseil avec la convocation.

Le conseil, après en avoir délibéré, décide de rejeter cette délibération et choisit de demander à la population de faire connaitre ses préférences à travers un sondage qui sera accessible via les canaux habituels de communication.

D'ici là les horaires de l'APC restent inchangés.

A l'unanimité (pour : 13 pour / contre : 0 / abstention : 0)

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture d'Evreux le : 27/01/2025
Et publication ou notification du : 27/01/2025

Points de séance

- **Calendrier réunions CM**

- Vendredi 28 février
- Samedi 15 mars : commission finance 9h
- Vendredi 28 mars (vote du budget)
- Vendredi 25 avril
- Vendredi 23 mai
- Vendredi 27 juin
- Vendredi 05 septembre

- **Point travaux**

L'esquisse de l'architecte présentée en commission grands projets dépasse le budget initial de 480 000€. Au niveau des panneaux photovoltaïques le siège 27 a calculé la rentabilité sur 20 ans. Le résultat indique qu'au vu de leur positionnement la rentabilité n'est pas bonne. L'architecte doit donc modifier les plans. Concernant la chaudière, le coefficient thermique n'est pas suffisant pour obtenir des subventions ADEME si on raccorde les 3 bâtiments. Donc le cout de la part communale va augmenter.
Le Conseil réfléchit à des pistes pour réduire les coûts. Une première piste consiste à réduire les surfaces. Une autre est de reporter la création de la cuisine centrale.

Tour de table :

Vincent Michel : quand les trous du parking de l'école vont être comblés ?

- Frédéric Brémard : les travaux sont programmés.

Elisabeth Goarin : les parents d'élèves demandent qu'il y ait de la lumière sur le parking de l'école.

- Réponse de monsieur Frédéric Brémard : est en lien avec la société Lebrun Marie et l'assureur pour remettre en état le candélabre qui avait été percuté par un véhicule.

Wenceslas De Lobkowicz : l'ossuaire est-il opérationnel pour le relevage des tombes ?

- Michel Albaro : l'ossuaire est prêt mais financièrement, il faut déconnecter ces dépenses de celles du restaurant scolaire.

Johann Millet : Le chemin du lavoir doit être rebaptisé du nom d'un résistant de Breuilpont. Pour le moment sa fille n'est pas joignable. Par ailleurs, une pièce de bois pour le tapis du lavoir est en cours de réparation mais il faudrait un tour à bois. Si quelqu'un connait une personne qui en possède un il souhaite être mis en relation. De plus, les rives de l'Eure à l'ile aux communes sont usées. Il faudrait des moellons pour les réparer. Les flux d'eau sont tels que ca creuse les berge donc il faut comblé les trous.

Luc Trognon et Didier Giard : font la première réunion avec le nouveau syndicat de rivière le 28 janvier prochain.

Ø REPORT :

La (le) secrétaire de séance et le Maire ont validé le présent PV.

Séance levée à : 22:30